UNION DES PATROUILLEURS ALPINS - UPA10

Procès-verbal de la 80ème assemblée générale ordinaire
Samedi 16 novembre 2024 à 09h.45
A L'Hotel La Longeraie à Morges

Présidence : Philippe Bonnet, président de l'UPA 10

1. Souhaits de bienvenue du président central

Philippe Bonnet a le plaisir et l'honneur d'ouvrir cette 80ème assemblée générale qui se déroule sur les hauteurs de Morges et souhaite la bienvenue à tous les amis de la montagne, aux invités et aux membres de l'UPA10.

Nos invités du jour :

Monsieur Rolland Jaquier
Président de l'UPA1
Monsieur Marc-Antoine Panchaud
Chef technique de l'UPA1
Monsieur Jonas Citherlet
Conférencier

Président d'honneur présent :

Monsieur Albert Fahrni

Nos Membres d'honneur présents :

Madame Anne-Catherine Monod-Claudet
Membre d'honneur
Monsieur Philippe Bonnet
Membre d'honneur et président
Monsieur Gilbert Gonet
Membre d'honneur

La liste des invités et membres excusés circule avec la liste de présence.

En mémoire à nos membres décédés, durant l'année passée, une minute de silence est observée.

<u>Ordre du jour</u> :

1 Souhaits de bienvenue
2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2023
3 Réception des nouveaux membres
4 Rapports de gestion
- Du président des vétérans
- Du président du ski-club UPA 10
- De la présidente de la cabane

- Du président des Trophées du Muveran
- Du président central

5 Adoption des rapports de gestion
6 Comptes 2023-2024
7 Rapport des vérificateurs des comptes
8 Budget et cotisation 2025
9 Renouvellement statutaire au comité central
- Président/te central/e
- Vice-président/te (poste vacant)

10 Election
- D'un/d'une vérificateur/trice des comptes

11 Admissions - démissions – radiations
12 Activités 2025
13 Honorariat
14 Divers et propositions individuelles
15 Présentation de La Rutschee à Plan Névé par Jonas Citherlet

L'ordre du jour est présenté. Aucune modification n'étant demandée par les membres il sera suivi tel quel.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Le procès-verbal de la 79e assemblée générale a été publié dans le Patrouilleur Alpin, en octobre 2024 (bulletin no 295 10/2024). Ce document est mis en discussion et ne suscite aucune remarque. De facto, le procès-verbal est adopté.

3. Réception des nouveaux membres

Les personnes ci-dessous sont acceptées comme nouveaux membres durant les exercices 2023 et 2024 :

Mme Burdet Lucie	Mme Gravel Julie	Mme Jimenez Navarro Carolina
Mme Joset Céline	Mme Kun Thérèse	Mme Schmalz Emy
Mme Schmalz Lara	M. Hameed Owais	M. Indumi Mirko
M. Pinilla Adriano	M. Pinilla Francisco	M. Pinilla Maïco
M. Rouge Matthieu		

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents et exprime l'espoir qu'ils trouveront pleinement satisfaction au sein de notre Union. Il se réjouit à l'idée de les retrouver lors des diverses activités organisées tout au long de l'année. Un chaleureux applaudissement de l'assemblée accompagne ces dires.

4. Rapports de gestion

- Des vétérans, de Pierre Savary, président de ce groupement. Ledit rapport a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin Le Patrouilleur de février 2025.

- Du président du ski-club UPA 10, de M. Gilbert Gonet, président. Ledit rapport a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin Le Patrouilleur de février 2025.

- De la cabane de Plan-Névé, de Mme Anne-Catherine Monod. Ledit rapport a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin Le Patrouilleur de février 2025.

- Summer Challenge 2024, M. Augustin Schicker présente la première édition de l'événement, détaillant sa mise en place, son fonctionnement ainsi que le bilan de la participation. Il indique qu'un total de 81 coureurs se sont inscrits, dont 64 ont franchi la ligne d'arrivée (finishers). Une deuxième édition est d'ores et déjà prévue pour 2025. L'édition de 2024 étant considérée comme une année de préparation (tour de chauffe).

- Du président des Trophées du Muveran, M. Yannick Schmalz. Ledit rapport a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin Le Patrouilleur de février 2025.

- Du président central, M. Philippe Bonnet. Ledit rapport a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin Le Patrouilleur de février 2025.

5. Adoption des rapports de gestion

Tous les rapports lus au point 4. de l'ordre du jour sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée.
Le président remercie les membres de leur confiance.

6. Rapport du trésorier

Concernant la caisse centrale, Guillaume Pasche présente un bilan financier global positif pour l'année écoulée, principalement en raison de remboursements d'impôts et de l'obtention du subside de l'USPA. Concernant les charges, les frais relatifs au Patrouilleur Alpin et ceux de la dernière assemblée générale ont été inférieurs aux prévisions budgétaires. De plus, les Trophées n'ayant pas demandé le versement de leur subside, ce montant reste cependant inscrit au budget.
Ces différents facteurs ont permis à la caisse centrale de clôturer l'année avec un bénéfice de Fr. 91,15, après l'attribution de Fr. 2'100. -- aux réserves.
En ce qui concerne les Trophées, l'édition de cette année a été particulièrement positive, grâce notamment à l'internalisation des repas des coureurs et de la buvette, ce qui a permis de transformer un centre de coût en centre de profit. Le reste des charges a également été bien maîtrisé. Du côté des recettes, les inscriptions tardives ont permis de dépasser largement les prévisions budgétaires. Ainsi, les Trophées du Muveran clôturent l'année avec un bénéfice de Fr. 108,36, après l'attribution de Fr. 25'886,95 aux réserves.
Enfin, comme l'a présenté Anne-Catherine, la situation financière de la Cabane est également très saine. Malgré une météo défavorable, l'organisation actuelle du gardiennage garantit un fonctionnement financier équilibré. La cabane clôture l'exercice à l'équilibre, après un amortissement de Fr. 9'371.--.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Eric Burger, 1er vérificateur et rapporteur, lit le rapport de la commission édité à la suite de la séance de vérification des comptes du 25 octobre 2024. La commission a procédé à un contrôle "par sondage" des pièces comptables des trois comptabilités. Elle atteste que ces pièces correspondent aux documents fournis. Les vérifications ont été effectuées en présence des deux

caissiers responsables : M. Guillaume Pasche pour la caisse centrale et la caisse des Trophées, et M. Augustin Schicker pour la caisse de la cabane.
La commission remercie chaleureusement les deux caissiers pour leurs réponses et précisions apportées, ainsi que pour la bonne tenue des comptes. Les trois comptabilités sont gérées à l'aide d'un logiciel de comptabilité analytique.
Le rapport de la commission de vérification propose à l'assemblée de donner décharge aux caissiers pour la gestion de l'exercice 2023-2024 et recommande l'approbation de ces comptes, comme en témoigne le document signé par M. Eric Burger et M. Alain Peter.

Le rapport ne suscite aucune question et est adopté à l'unanimité par vote à main levée.

8. Budget et cotisation 2025

A la lecture du bilan et en l'absence de modifications significatives sur les différents postes du budget, bien qu'une incertitude demeure concernant le subside de l'USPA, il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 45. -- pour l'exercice suivant.

Le Président revient sur les différentes incertitudes liées au maintien ou non de l'USPA, à la suite de la démission en bloc de l'ensemble de son comité. Pour le moment, l'UPA10 suivra de près les travaux que la section de Gottardo souhaite mettre en place, en commençant par la formation d'un nouveau comité. Différentes séances seront également organisées durant le printemps.

9. Elections

- D'un/e vérificateur/trice des comptes

La commission se composera pour l'exercice suivant avec : Alain Peter, 1er vérificateur et rapporteur, Pierre-Louis Pasche, 2ème vérificateur et 3ème vérificatrice et suppléante, Edith Pinilla, nouvellement nommée.

Par de chaleureux applaudissements, l'assemblée accepte cette nouvelle composition.

- Renouvellement statutaire au comité central

Un poste est toujours à repourvoir :

- **Le poste de vice-président**, qui demeure vacant pour la 4ème année consécutive.

Philippe Bonnet précise que l'idéal pour un candidat intéressé serait de reprendre ce poste dans les prochains temps, étant donné que les commissions fonctionnent de manière fluide et sont bien organisées au sein de leur propre comité. Cela permettrait une prise de fonction optimale, une intégration facilitée, et offrirait également une bonne préparation pour son futur remplacement à la fin de son mandat actuel.

A la suite de la 77ème édition des Trophées des Muverans, M. Yannick Schmalz a exprimé son souhait de se retirer de la présidence. En conséquence, le poste de président a été transformé en celui de secrétaire général, poste désormais occupé par M. Guillaume Pasche. Les autres membres du comité des Trophées des Muverans demeurent en place.

Le Président profite de l'occasion pour remercier tous les membres du comité central pour leur engagement et leur travail. Il propose à l'assemblée la composition suivante du comité :

Bonnet Philippe	Président central
Vice-Président UPA10	vacant
Sandrine Bongni Albus	Secrétaire centrale
Pasche Guillaume	Trésorier et secrétaire général des Trophées
Anne-Catherine Monod-Claudet	Rédactrice du Bulletin Présidente de la commission de la cabane de Plan-Névé
Gilbert Gonet	Président du SC UPA10
Pierre Savary	Président des Vétérans
Laure Gaillet	Membre adjointe

Par de chaleureux applaudissements, l'assemblée accepte cette proposition.

10. Démissions – radiations

Le président communique à l'assemblée la liste des démissionnaires.

Durant l'exercice 2024 :

MM. De Vincenti Paolo, Fame Arnaud, Frossard Jean-Michel, Hubert Christian, Hurni Eric, Musy William et Schaub Julien.

11. Activités 2025

Activités UPA10 :
Le Président présente la liste des activités prévues pour l'année 2025. Le programme complet sera publié dans le premier Patrouilleur Alpin de l'année. Une version papier de ce programme est également distribuée aux membres présents.

12. Honorariat

Le comité a pris la décision, à l'unanimité, de remettre l'insigne d'or de l'UPA10 lors de cette assemblée à Marie Tâche et Patrick Millet, en reconnaissance de leur grand engagement et de leur fidélité envers l'UPA10. Tous deux sont impliqués depuis de nombreuses années, en particulier dans l'organisation des Trophées des Muverans. Pour Patrick Millet, cette reconnaissance inclut également son rôle de moniteur au cours d'avalanches organisé par le Ski-club de l'UPA10.

13. Divers et propositions individuelles

Le président s'adresse tout d'abord à son comité pour un divers éventuel.

La parole est donnée à notre invité, M. Rolland Jaquier, président de l'UPA1, qui exprime sa joie de retrouver les membres de l'UPA10. Il félicite l'UPA10 pour la qualité de ses activités et son engagement dans le domaine des compétitions. Il informe que l'UPA1 mène principalement des activités à caractère récréatif, avec un programme varié, tel que présenté lors de sa récente assemblée générale, à laquelle M. Philippe Bonnet était présent.
Concernant son adhésion à l'USPA, le comité de l'UPA1 est en cours de réflexion sur la pertinence de maintenir ce lien. Les activités de l'UPA1 ne correspondent plus entièrement aux attentes et aux statuts de l'USPA. Pour l'instant, à l'instar de l'UPA10, l'UPA1 attend des

précisions sur les perspectives d'évolution et la direction envisagée par la section de Gottardo.

Marc-Antoine Panchaud, chef technique de l'UPA1, présente avec plaisir l'agenda des activités prévues pour 2025. Concernant les sorties destinées aux vétérans, les informations ont été transmises à Pierre Savary.
À titre d'information, Marc-Antoine signale que la 40e édition de la Patrouille des Glaciers a été marquée par plusieurs annulations et reports, en raison d'une tempête et de températures particulièrement basses. Le maintien de la course depuis Arolla a constitué toutefois une belle réussite face aux conditions climatiques exigeantes.
Sa participation à l'édition 2024 a marqué son 15e départ à la PDG sous l'égide de l'UPA1. Des félicitations lui sont adressées.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant terminé, le président invite Jonas Citherlet à nous présenter « La Rutschée », une soirée de cinéma en plein air qui a eu lieu en août 2023 à la Cabane de Plan Névé, mettant à l'honneur des récits d'aventure qui s'écartent des sentiers battus.

Cette 80ème assemblée générale est clôturée par le président à 11h.00.

Annonce de la prochaine assemblée générale au samedi 15 novembre 2025, le lieu restant à définir.

Pour l'UPA 10
Le Président central

Philippe Bonnet

Pour l'UPA 10
La secrétaire centrale

Sandrine Bongni Albus